



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050267

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/03/2024 10H50 C:000032 I:32427  
V/REF : 935368  
V/Email reçu le Lundi 18/03/2024 a 10H50

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 7925  
IMMEUBLE : CHEMIN LA PROVIDENCE  
6 CHEMIN DE LA PROVIDENCE  
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 17 Mai 2024

Référence Marché: M\_230717001-1

LOCALISATION : 6 RUE DE LA PROVIDENCE - BOURG EN BRESSE - LOGEMENT VACANT -  
RECUPERER LES CLÉNUMERO 47 A L'AGENCE

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE SOUS LE LAVABO DE LA SALLE  
DE BAIN  
PL00004

Donneur d'ordre : M. S DESCOSTES

NATURE DE L'INTERVENTION :  
Travaux de plomberie.

LE 20 MARS 2024 A 16H00  
PAS DE CLE A DISPOSITION A LA SEMCODA

LE 10 AVRIL 2024 A 12H00  
RECHERCHE DE FUITE AUTOUR DU PLAN VASQUE OU L'HUMIDITE EST APPARUE  
AUCUNE PRESENCE DE FUITE NI SUR L'ALIMENTATION NI LA VIADNGE  
DEPOSE PARTIEL DU LINO DANS LA CHAMBRE  
CONSTATATION D'HUMIDITE AU NIVEAU DU PLANCHER AVEC APPARITION DE  
CHAMPIGNONS PEUT-ETRE DU A UNE VIDANGE ENCASTREE OU UNE INFILTRATION  
EN DESSOUS

LE 15 MAI 2024 A 15H30  
RECHERCHE DE FUITE DANS LE GARAGE  
AUCUNE EVACUATION EN APPARENT  
TRACES D'HUMIDITE ET DE CHAMPIGNONS  
PAS DE FUITE DETECTEE

OBSERVATIONS : RT LGESTION Email envoyé le 11/04/24 a 09H48 M. B. SCHMELZER

SUITE INTERVENTION DU 10/04, DETECTION DE CHAMPIGNONS  
MERCI DE BIEN NOUS FAIRE UN RETOUR POUR LA SUITE DU DOSSIER  
(A POURSUIVRE OU A CLOTURER ?)

RT LGESTION Email envoyé le 21/03/24 a 11H21 M. S DESCOSTES



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4050267**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

SUITE INTERVENTION DU 20/03, NOUS N'AVONS PU REALISER LES TRAVAUX  
SUITE AU PASSAGE DE NOTRE TECHNICIEN DANS VOS LOCAUX, PAS DE CLES  
A DISPOSITION.

MERCI DE NOUS FAIRE UN RETOUR LORSQUE VOUS AUREZ LES CLES DU LOGEMENT

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif | N°BT | P.U. HT |        |
|--------------------------|-----------------------------------|------|---------|--------|
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement       | 1    | 46,17   | 46,17  |
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement       | 2    | 46,17   | 46,17  |
| 1,00                     | PL00004-H(s) recherche de fuite   | 2    | 41,04   | 41,04  |
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement       | 3    | 46,17   | 46,17  |
| 1,00                     | PL00004-H(s) recherche de fuite   | 3    | 41,04   | 41,04  |
| TOTAL H.T. ....          |                                   |      |         | 220,59 |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                   |      |         | 22,05  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                   |      |         | 242,64 |

**Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4050267**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*



## Bon de Commande

N° : 935368 du 18/03/2024

P-MUT

SEMCODA  
AGENCE DE BOURG EN BRESSE  
28, rue de la Grenouillère  
CS 81050  
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS  
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒ Individuel ☐  
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☒  
Fournitures seules ☐  
Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention "Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

6 RUE DE LA PROVIDENCE  
01000 BOURG EN BRESSE

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4  
01-EE-2224-TRA-61563100  
Marché : M - 230717001-1

07925-00001-00001-00001 H / Type 4 / RDC Etage : RDC

Date limite exécution : 02/04/2024

Délai

Observations

mut JABRANE / LV  
CLEFS N° 47 à l'agence de Bourg.

| Prestation à réaliser                                     | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|-----------------------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| PL00001 Forfait de déplacement                            | 1,00 | 46,18 | 46,18 | 4,62   | 50,80     |
| PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) sous lavabo sdb | 1,00 | 41,05 | 41,05 | 4,11   | 45,16     |
| Total H.T.                                                |      |       |       |        | 87,23     |
| Total TVA                                                 |      |       |       |        | 8,73      |
| Total TTC                                                 |      |       |       |        | 95,96     |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DESCOSTES STEPHANE le 18/03/2024

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence,

Mme S. GUILLET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 RUE DE LA PROVIDENCE 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURG EN BRESSE** le **18/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 935368